



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je, soussignée Emmanuelle FARCOT, chef du service de l'assemblée, CERTIFIE que :

L'avis d'enquête publique relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité (MEC) du PLUm dans le quartier du Rivet de la commune de Levens en vue de la construction d'un collège,

Ainsi que l'arrêté préfectoral portant organisation d'une enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain dans le quartier du Rivet sur la commune de Levens en vue de la construction d'un Collège,

ont fait l'objet d'un affichage :

- en ligne sur le site du Département des Alpes-Maritimes le 9 août 2022 (chemin d'accès:<https://www.departement06.fr/collectivite/publication-reglementaire-des-arretes>),
- sur un panneau au Département (n° 10) le 16 août 2022.

Fait à Nice, le 16 août 2022

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le chef du service de l'Assemblée,

Emmanuelle FARCOT